

les mots bleus :

con-cer-ta-tion

(poil au menton)

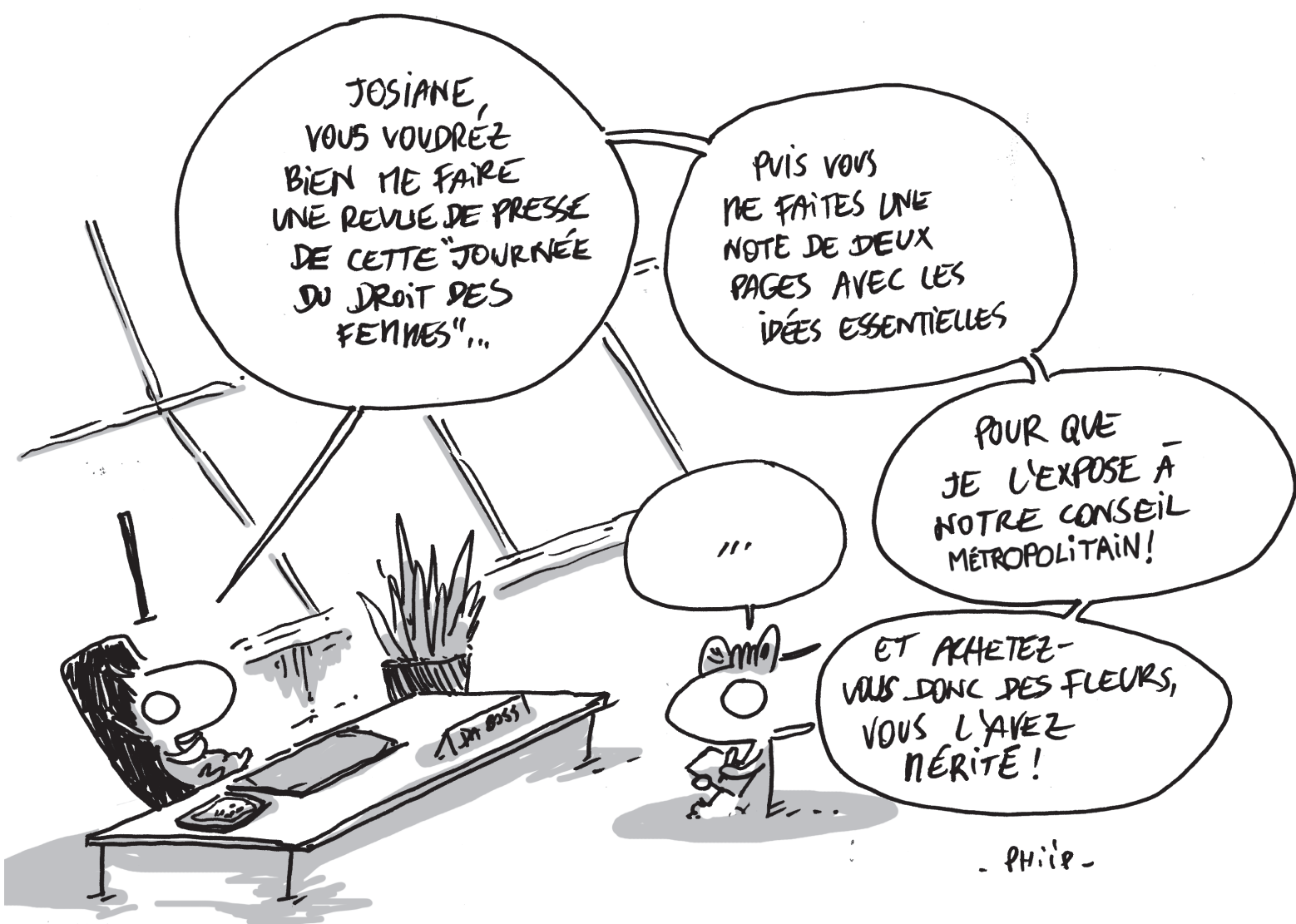
page 7

castagne au
CAS ?

page 3

quoi de neuf
docteur ?

page 8



journée DES DROITS des femmes

(c'est pourtant pas si compliqué que ça bon sang...) - pages 4 et 5

l'édito

Maintenir la pression

La MEL clai^ronne régulièrement son intention de « relancer » le dialogue social avec les organisations syndicales. Nous constatons qu'entre les belles intentions revendiquées par la MEL et la réalité, l'écart devient de plus en plus abyssal.

L'Administration de la MEL s'est par exemple entêtée à adopter un règlement intérieur comportant des inexactitudes voire des dispositions illégales, en dépit des alertes levées par les organisations syndicales.

Que la MEL adopte un règlement intérieur, c'est son droit, nul ne le lui conteste. Mais qu'il bafoue les droits des agents, pas question ! Raison pour laquelle la CGT MEL a envoyé un courrier, cosigné par nos camarades des Autonomes et de la FSU, à la Préfecture pour signaler ces irrégularités. Cette affaire est désormais entre les mains d'un avocat et nous sommes déterminés à faire respecter les agents de la MEL.

S'agissant du diagnostic sur les risques psycho – sociaux, la MEL a à nouveau démontré son absence de respect des organisations syndicales et des agents. Vous avez été nombreux (58% de participation) à répondre au questionnaire sur les RPS, mais vous n'en saurez pas plus... Sachez que la MEL se refuse à divulguer l'intégralité des résultats de ce questionnaire aux organisations syndicales, et ce, en dépit de ses engagements de transparence.

Nous demandions par exemple à disposer des résultats globaux par directions (les données nominatives étant bien entendu strictement confidentielles) ou par bâtiments (utiles notamment pour les questions sur l'environnement de travail). Black out de la MEL. Nous aurons ces résultats, si tout se passe bien, après qu'ils soient utiles. Là encore, nous sommes en train d'évaluer les voies de recours.

Toutefois, sur ce sujet comme sur les autres, nous ne disposons pas de baguette magique. Nous pourrions obtenir gain de cause en maintenant la pression, nous n'excluons pas de nous appuyer sur la justice ; mais nous avons aussi et surtout besoin du soutien des agents. Nous continuerons à vous informer, et au besoin à vous mobiliser !

Marie Wartelle
élue au CT
responsable collectif femmes



« J'adorerais changer le monde, mais ils ne veulent pas me fournir le code source... »

(citation geek)

L'AFFAIRE DES
COSTUMES
RÉVÉLATIONS...



l'agenda

- > **Mardi 21 mars** Journée de défense des services publics et de l'industrie Manifestation 14h00 Porte des Postes à Lille
- > **Lundi 27 mars** CHSCT MeL
Jeudi 30 mars Manifestation des retraités
- > **30 et 31 mars** Congrès CGT des sapeurs pompiers du nord
- > **Samedi 1^{er} avril** Ouverture des parcs de l'ENLM Entrée gratuite
- > **Du Lundi 10 avril au 23 avril** Vacances de printemps
- > **Dimanche 23 avril** 1er tour de l'élection présidentielle.
- > **Jeudi 27 avril** Diffusion du CGT Infos d'avril



touche pas à la cassette !

Ça passe ou ça CAS

Un conseil d'administration extraordinaire, élargi aux responsables des organisations syndicales et aux membres de l'équipe administrative du CAS, s'est déroulé le vendredi 3 mars dernier. La séparation des locaux de l'Association sur deux sites distincts, voulue par l'Administration, en constituait l'un des éléments déclencheurs.

Un déménagement « inévitable »...

Lors de ce CA extraordinaire l'Autorité territoriale, représentée par Alain BERNARD et Doriane LE BORGNE, a confirmé aux membres présents sa volonté de récupérer les locaux actuels du Comité et de séparer ses activités sur deux sites, dont l'un serait consacré à l'accueil du public et l'autre dédié aux missions de l'équipe administrative. Les sites en question sont situés au rez-de-chaussée (à l'arrière de l'accueil RH) et au 2^e étage du bâtiment R+14 (salles de formation SEZAM). L'accueil du CAS, intégrant également d'autres prestations (bio-cabas, etc.) sera dispensé par un agent de la DRH. Ce déménagement est au départ présenté aux membres comme inévitable.

... décidé contre l'avis des élus et des agents du CAS !

Cette posture n'a bien évidemment pas été du goût des élus du CAS présents lors de ce CA. S'ils ne sont pas hostiles à un changement de locaux sur le principe, ils ont exprimé le souhait de conserver un site unique, à la fois pratique pour les agents et bénévoles, ainsi que pour le bon fonctionnement de l'équipe administra-

tive.

La position des élus rejoint celle exprimée par les membres de l'équipe administrative du CAS également présents le 3 mars. Ils ont confirmé leur attachement à des locaux sur un seul et même site, qui leur permettent d'accomplir correctement leurs missions administratives quoti-

diennes et de fournir aux usagers du CAS des prestations de qualité.

Les contre-propositions avancées

S'il a permis aux membres présents d'exprimer leur opposition au projet, le Conseil d'administration leur a également donné la possibilité de formuler des contre-propositions (installation des locaux du CAS dans l'actuelle salle du Patio et transfert des salles du patio vers les salles de formation du

2^e étage du R+14). De son côté, Alain BERNARD s'est engagé à revoir le projet et trouver des solutions tenant compte des réalités qui lui ont été exprimées.

Attachés à un CAS de proximité et de qualité, nous serons de notre côté très vigilants sur la tenue des engagements pris et ne manquerons pas de vous tenir informés sur le prochain scénario qui nous sera proposé.

Vos élus CGT au CAS



CAS & MEL

Tout va très bien, madame la marquise...

Les élus du CAS ont également interpellé Alain BERNARD sur les relations compliquées entre la MEL et le Comité. Il faut dire que certaines initiatives prises ces derniers temps par l'Administration avaient de quoi faire douter...

Qu'on en juge :

> La volonté de l'Administration d'inclure dans son plan de « Bien-être au travail » des activités pourtant portées par le CAS (Système d'échanges local, concert pour la fête de la Musique...)

> L'interdiction faite aux agents d'utiliser un véhicule de la MEL pour pratiquer une activité sportive, au détriment de MEL TEAM SPORTS (ex-ASC)

> La sollicitation fréquente des commissions du CAS pour des manifestations mettant en avant l'Administration de la MEL.

Alain BERNARD a rétorqué qu'il n'y avait aucune volonté de l'Administration de vouloir récupérer les activités portées par le CAS.

Nous voilà rassurés...

Vos élus CGT au CAS

Les retraités dans la rue

Jeudi 30 mars Manifestation unitaire* des retraités pour :

- > La revalorisation des pensions au minimum égale au Smic revalorisé avec revalorisation au 1^{er} Janvier.
 - > Le maintien et l'amélioration des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources.
 - > Le rétablissement de la ½ part fiscale et l'exonération fiscale des majorations familiales.
 - > Le maintien et le développement des services publics de proximité
 - > Redonner les moyens de financement issu des cotisations sociales à notre système solidaire et intergénérationnel de la Sécurité Sociale.
- Rassemblement à 10h30 place du Général de Gaulle

*Camille Duhayon,
Section retraités CGT Mel*

*A l'appel de Cgt, Fo, Fsu, Cftc, Cgc, Solidaires, etc



allez hop !

8 mars – Journée internationale de luttes pour les droits des femmes

7 mars 2017 – encore une belle journée pour les droits des femmes !



8 mars... se battre pour qui ?

Allez, tout le monde s'y met. Chacun y va de sa petite initiative qui laissera penser qu'il est VRAI-MENT pour une véritable égalité entre femmes et hommes, au travail, dans la vie de tous les jours aussi, surtout !

Allez HOP ! la MEL invite les agents à « Des conférences thématiques, des expositions, des temps d'échanges autour des droits des femmes et de la diversité rythmeront le mois de mars. » Beau geste... Bien, très bien ! On aura peut-être aussi le droit d'entendre quelques mots sur les efforts consentis pour faire exploser le « plafond de verre »... Efforts qui concernent, c'est vrai, plutôt les femmes « cadres » que les autres catégories d'agents. Mais qu'importe, on va dans le bon sens... Ce qui est pris est pris ! Mais pour la CGT, après le 8 mars, il faudra bien un jour... Ou tous les jours de l'année, qu'on que l'on s'interroge à la MEL sur les conséquences de certaines politiques sur la condition féminine... UN exemple valant mieux que de longs discours, nous pensons à toutes celles qui ont des métiers physiques, pénibles comme les agents d'entretien des locaux, personnels très majoritairement féminins. Encore un effort Messieurs les politiques car avec la CGT/MEL l'égalité est en marche !

le collectif femmes



Mais zausi

Sur un sujet de société délicat (les femmes en prison) plus de 100 personnes sont venues écouter la comédienne Swan interpréter quelques extraits de sa pièce « Perpète, journal d'une matonne ». Mais c'était l'occasion également de découvrir **notre exposition sur les femmes emprisonnées au cours des deux derniers siècles, la cellule d'immersion** et de partager les témoignages de visiteurs de

prison, des différentes associations présentes qui par leurs actions respectives tentent de soulager la misère matérielle et morale des femmes détenues.

La question autour de la peine d'emprisonnement se pose alors dans toutes ses dimensions : politique, sociale et philosophique ; Que pouvons nous faire en tant que citoyen pour promouvoir une société plus humaine ?

Intervenants au débat :

Raphaël Bonte, visiteur de prison
Bernadette Kanzenberg, visiteuse de prison
Pierre Delmas, responsable de l'association « PJ 59 »
Colette Becquet, de « femmes solidaires »
Catherine Adins, médecin en prison
Myriam Plainemaison de « Parcours de femmes »
Emmanuelle Duguene, d'« Interstisses »





d'écrous et des couleurs...

Matonne

Il suffisait de passer la tête aux portes du Patio pour être dans le sujet... le décor était planté ! Un sujet pas facile à aborder certes mais tellement mis en exergue par SwaN Blachère, parfaitement dans son élément au milieu de notre cellule reconstituée.

C'est un autre regard sur le métier de « matonne » qu'elle nous a fait passer mais aussi sur la vie de tous les jours derrière les portes de prisons. Le pari était ambitieux mais le déroulement de la journée a montré que nous avons eu raison d'ouvrir les portes de la prison des femmes.

Quoi de mieux que le théâtre et

une comédienne hors pair qui, à partir de véritables témoignages a créé et interprété le personnage de Marie, surveillante de prison, avec justesse, profondeur et sensibilité. Le débat qui s'en suivit ne nous laissa pas en reste... grâce à des intervenants très investis dans leurs missions qui ont partagé



leurs expériences, leur ressenti et leur profond respect de la nature humaine, nous en sommes sortis plus riches et éclairés.

« J'espère que vous savourez encore l'énergie de cette chouette journée ! Pour ma part, c'était un grand plaisir d'en faire partie. »

SwaN



«

Un très grand merci à Swan Blachère, artiste comédienne qui nous a plongé(e)s dans le quotidien de la vie carcérale des femmes.

Entendre et écouter Swan nous livrer sa version, son ressenti, son quotidien, avec sa passion pour son métier, un récit de vie professionnelle super bien assuré.

Bref pour moi le milieu carcéral me faisait peur, le métier de surveillant pé-

nitentiaire ne se base pas que sur des ouvertures et fermetures de porte..... Il faut vraiment aimer l'humain, et le voir en tant qu'individu lambda. Je suis sortie de cette présentation étonnamment chargée en pensées positives et avec vraiment une autre opinion sur le métier de surveillant pénitentiaire.»

Béatrice

«

Merci de nous avoir fait découvrir ce monde (trop) parallèle qu'est celui des femmes en prison et toutes ces belles personnes qui en parlent et qui les accompagnent. C'était riche.

Merci au collectif femmes !!

Claire





Service public forever

Services publics, Industrie : toutes et tous concernés ! Le 21 mars prochain aura lieu une grande journée de mobilisations interprofessionnelles pour « la reconquête de l'Industrie et des services publics ».

Nous souhaitons que beaucoup d'entre vous adhèrent à cette démarche. Il s'agit de votre avenir, celui de vos familles et plus concrètement du devenir social, humain et industriel de notre pays.

Les objectifs qu'ont les candidats François Fillon, Emmanuel Macron et Marine Le Pen de casser définitivement les reins du secteur public par des suppressions de postes et des privatisations auront des conséquences dramatiques sur le plan social mais aussi sur la place de l'industrie française, en Europe et dans le monde.

Ces candidats ont-ils oublié que c'est justement grâce à l'intervention publique que notre système productif, en grande partie détruit durant la Seconde Guerre mondiale, a pu être relancé ?

Ont-ils oublié que c'est également grâce à l'intervention publique que les infrastructures et équipements des collectivités territoriales furent dynamisés dans les années 1960, durant les « Trente glorieuses » ?

Ce que les générations avant nous ont été capables de faire, nous aussi nous le pouvons !

Aussi c'est sur la base de ces valeurs de progrès social et industriel que la CGT-MeL vous encourage à soutenir celles et ceux qui, durant ces élections de l'année 2017, proposent de donner plus de moyens aux services publics et à la Fonction publique territoriale. Qui placent le progrès social avant les intérêts des entreprises du CAC 40. Qui placent au premier rang les 32 heures de travail hebdomadaires, l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires et le salaire minimum à 1800 euros. La France a en effet besoin d'une industrie forte, au service de sa population et respectueuse de son environnement. Voilà pourquoi la journée de mobilisation du 21 mars pour la réindustrialisation de la France nous concerne toutes et tous, au même titre que nos collègues du secteur privé.

Au plaisir de vous y retrouver à nos côtés !

Stéphane Dumez,
Secrétaire général de la CGT MeL



PPsévère

Le PPCR : Parcours Professionnels Carrières Rémunérations : un accord qui fait grincer des dents. Avec le bulletin de salaire du mois de février, vous avez été nombreux à découvrir le PPCR et l'apparition d'une nouvelle ligne, "transfert primes/point".

Mais pourquoi avons-nous choisi ne pas signer cet accord ? :

> Parce qu'il ne résout en rien, les 5 années de blocage des traitements... Il n'y a aucun rattrapage de pouvoir d'achat.

> Parce qu'il ne fait que du saupoudrage. On donne quelques points d'indices majorés... 3 points pour les C, 6 points pour les B, 9 points pour les A. ...

> Une revalorisation des carrières factice contre un allongement de ces dernières et surtout la fin de l'avancement d'échelon à la durée minimale.

> Malheureusement, ce n'est pas l'augmentation de 0,6 % de la valeur du point d'indice du 1er Février 2017 qui va gommer toutes les imperfections de cet accord.

LA CGT REVENDIQUE:

> Une véritable augmentation du pouvoir d'achat, l'augmentation de la valeur du point d'indice à 5,34 €.

> L'intégration de toutes les primes dans notre traitement.

> Qu'aucune grille de traitement ne démarre à moins de 1800 € brut.

> Que nos qualifications soient véritablement reconnues.

> Que les collègues occupant un emploi permanent soient titularisés.

> Que les jeunes recrutés en contrat aidé, qui sont sur des emplois permanents, puissent être recrutés à l'issue de leur contrat aidé...

> Que des moyens financiers, matériels, humains soient donnés pour que nous puissions répondre aux besoins grandissants des usagers.

> Un management humain et progressiste, permettant à chaque agent de venir avec plaisir travailler, sans craindre un « fliquage » institutionnalisé et malsain qui démotive les agents, et fait progresser les arrêts maladies pour mal-être au travail.

Pépé sévère

(parce que c'est fini la rigolade)
(bon, en fait pépé c'est Daniel mais
chhhhhh c'est un secret)
(il sait pas qu'on l'appelle comme ça)

c'est **comique** !

Les mots bleus

Le mot du mois : concertation

Le sens de ce mot, a connu plusieurs évolutions. Il dérive du latin classique, *concertare* : « dispute, querelle, rivalité, débat, lutte verbale ». A la fin du Moyen âge et jusqu'au 19^e siècle, on l'emploie sous la forme « concerter » ou « se concerter », c'est-à-dire préparer ou projeter quelque chose en commun. Dans les années 1960, il prend le sens de « discussion en vue d'aboutir à un accord » notamment pour qualifier les rapports entre les partenaires sociaux et l'administration. Depuis la fin du 20^e siècle, le terme correspond à un moyen de l'action publique, notamment dans le domaine de l'aménagement et du développement durable.

Bien qu'elle mette en présence des opinions ou des intérêts différents, la concertation n'est pas une négociation, ni une confrontation entre différentes parties prenantes. On considère qu'elle aboutit lorsque l'avis de chacun, pris en compte mutuellement, permet de modeler un nouveau projet commun.

Il s'agit donc d'une dé-

marche participative.

Dans ce sens, elle se distingue aussi de la consultation, qui correspond à une simple demande d'avis.

La concertation a besoin d'un « espace », c'est-à-dire d'un cadre. Ainsi, elle est délimitée dans le temps, porte sur domaine ou un lieu défini, et répond à des règles de dialogue. Elle peut nécessiter un pilotage et un dispositif d'animation.

A la MEL, la concertation à l'art du compromis et parfois de la confiscation

Partout, la compétition fait rage et fait jouer la concurrence à outrance. Notre monde s'est mué en vaste territoire où les armes de destruction massive sont malheureusement légion. Plutôt que de conjuguer les complémentarités, on sacrifie les compétences de chacun dans ce qu'il a de meilleur à apporter pour



consacrer les combattants de tout poil, quand bien même ils sont inconscients ou froidement décomplexés.

Mais où sont passées les convergences dans tout cela ?

La concertation n'est-elle pas l'affaire de tous ? Dans concertation transparaît l'idée de concert et d'intelligence collective incontestablement. Combien d'agents peuvent aujourd'hui confirmer qu'ils sont véritablement écoutés et entendus ? Qui pour dire qu'il peut réellement contribuer à un projet fédérateur ? Alors, ne laissons pas les petites complicités et l'obsession du contrôle s'installer au mépris des convenances les plus élémentaires et de la convivialité.

En définitive, vous l'aurez compris. Il y a des con- (ou des com-) qui ne tournent pas rond mais aussi des con- qui sont de vrais pièges. Ne nous laissons pas abuser par tous les con- qui divisent. Sachons nous mobiliser pour des con- qui rassemblent.

Miss Snowden et Eric

Chez nous

Par Lucas BELVAUX

De quoi ça parle ?

Pauline (Emilie DEQUENNE) est infirmière à domicile dans une ville du Pas-de-Calais frappée de plein fouet par la crise économique et le chômage de masse. Dans le cadre de son travail, elle collabore régulièrement avec le docteur Bertier (André DUSSOLIER), qui constate la popularité de la jeune femme auprès de ses patients. Ancien député européen et membre du Bloc patriotique, le médecin propose à Pauline de conduire la liste que compte présenter le parti d'extrême-droite pour les prochaines élections municipales. La vie de Pauline bascule lorsque la nouvelle se répand officiellement en ville. Si certains de ses amis et de ses patients rompent tout lien avec elle, d'autres lui apportent un soutien sans faille...

Pourquoi on a aimé ?

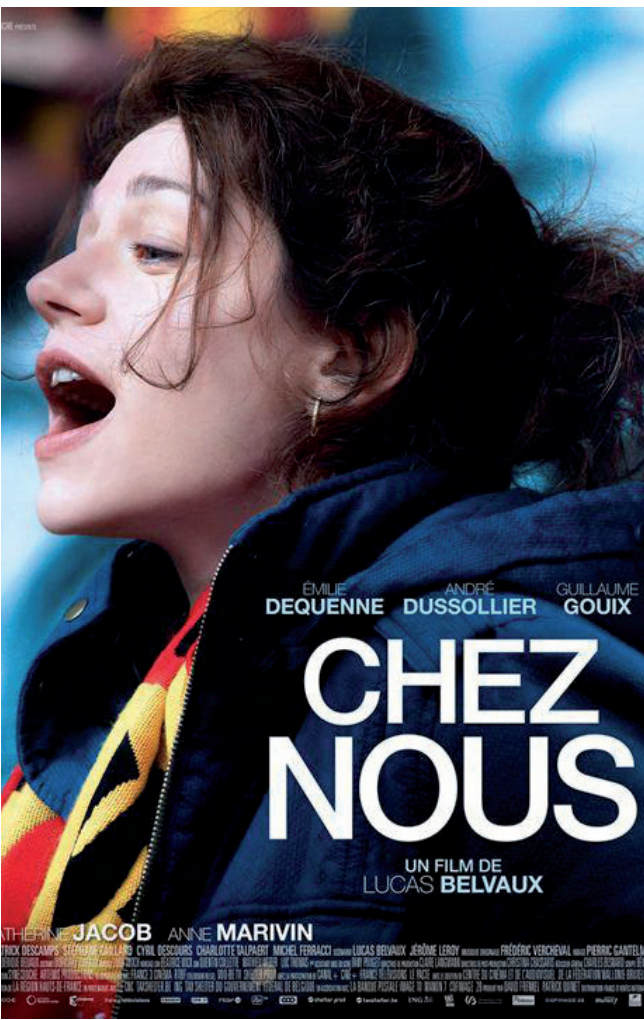
En décrivant un Bloc patriotique en quête de respectabilité politique, véhiculant d'un côté un discours lisse et dépouillé,

et cherchant parallèlement à occulter un passé et des liens plus que troubles avec la mouvance identitaire, le film dénonce en réalité une stratégie politique récurrente de l'extrême-droite française. Ce fut par exemple le cas du Groupe Union Défense (GUD), organisation étudiante d'ultra-droite qui sema la terreur au sein de l'université de Paris Assas pendant plusieurs années : ses militants menaient une campagne « à l'américaine » auprès des étudiants, et troquaient le costume-cravate contre les Bombers et les Rangers une fois les élections remportées.

En quoi ça nous concerne ?

En tant que fonctionnaires territoriaux, nous dépendons d'une gouvernance politique renouvelée lors de chaque élection. La victoire d'un parti d'extrême-droite lors de ces élections peut avoir un impact sur notre quotidien professionnel. C'est le cas dans certaines communes administrées par le Front national, qui ont vu la dégradation des conditions de travail des agents municipaux et du dialogue social avec les organisations syndicales.

La rédaction



pour le bien-être c'est rapé...



Un sourire pour une carotte

Aujourd'hui encore notre Administration affiche sa volonté « cachée » de prendre les gens pour des benêts.

Alors qu'elle nous prône l'écocitoyenneté en nous incitant à rouler « vert », qu'on nous donne du mois de bien être en nous offrant des smoothies contre un coup de pédale, qu'on nous offre des séances d'ostéopathie pour nous montrer que notre santé lui est précieuse et pour par-faire à notre culture, on nous en donne tout un mois ! En contrepartie, notre Administration se dit très certainement qu'il y a assez d'un mois de bien être à la MEL pour nous supprimer nos activités sportives du midi ou de façon plus sournoise, faire voter un règlement intérieur afin de nous ôter les moyens de nous rendre régulièrement à notre pratique sportive favorite. Car il ne faut

pas se voiler la face : si aujourd'hui on se veut exemplaire, on prend les transports en commun et pour le sport on s'y rend à pied ! Car votre véhicule personnel est sagement garé à la maison. Et que votre association sportive ne se trouve malheureusement pas à proximité. Quelles en seront donc les conséquences ? Bah après tout, avons-nous vraiment besoin de pratiquer une activité sportive ? Non, tout est fait aujourd'hui pour que l'agent se sente bien, heureux. Car de quoi nous plaignons nous ? L'Administration pense à nous !!! Passons maintenant aux conséquences sur la vie associative à la MEL : les cotisations à ces associations viennent gonfler

le budget du CAS. Ce qui permet d'offrir ce type de prestation ! L'Administration aurait-elle une furieuse envie de « toucher » à cette instance ? L'évocation de la délocalisation du CAS ne serait-elle pas un prétexte à... sa disparition ? Aujourd'hui nous sommes en droit de nous poser la question.

Assez parlé de bien être, de sport, ... (Très futile comme discours ;-). Parlons plutôt « mal être » !!! Non ? Ca existe à la MEL ? Qu'en est-il des résultats du questionnaire diffusé à tous les agents par le cabinet TECHNOLOGIA ? Les données seraient-elles tellement éloquentes que l'Administration ne nous en fasse aucun retour ? Car si nous sommes « bien » dans notre pôle, notre direction, notre service, notre poste... il n'y a vraiment aucune raison de changer ! Face aux demandes massives de mobilité, que nos collègues de la DRH ont bien du mal à gérer, je pense qu'il y a aussi un débat à ouvrir sur la question ! Et au fait ? Qu'en est-il du plan de prévention des risques psycho-sociaux ?

Mois de bien être, de culture, de ... Tout n'est que poudre aux yeux !

On pourrait dissenter encore des pages et des pages (horaires, ingérence dans les mails, économies de bouts de chandelles). Méditons plutôt sur le titre de ce billet humour/humour : « UN SOURIRE POUR UNE CAROTTE ! »

Michèle

